

ATELIER DECOUVERTE

LE ROLE DU COMITE D'ENTREPRISE L'APRES-ELECTIONS

(Cette formation a été réalisée pour permettre à chaque élu du comité d'entreprise (et de DUP) de découvrir tout ce qui constitue le rôle économique et social du comité. Durant deux journées, les participants vont apprendre à la fois les missions qui sont dévolues au comité et à la fois, la manière d'appréhender la gestion d'un comité. Cette formation a été réalisée pour permettre à chaque participant nouvellement élu au sein d'un comité d'entreprise, d'acquérir les bases essentielles de cette matière. Le niveau de cette formation est qualifiée de type I.).



2 JOURS



LES ATELIERS DE CONSEIL CE :

For de son expérience du terrain, les ateliers de CONSEIL CE sont construits autour du coaching d'élus.

Chaque atelier est associé à un niveau de connaissances nécessaires avant de s'y inscrire.

Ainsi, le parcours d'apprentissage d'un élu est balisé en modules complémentaires afin qu'il progresse pas à pas. Un élu efficace c'est un élu formé tout au long de son mandat.

Le but est simple : permettre à chaque élu de participer pleinement à leur formation afin d'assimiler plus efficacement le programme.

Le formateur utilise des outils variés en fonction notamment du but à atteindre comme :

- 📌 L'emploi de la vidéo,
- 📌 L'utilisation de questionnaires,
- 📌 Les jeux de rôle,
- 📌 La mise en situation,
- 📌 Le quizz,
- 📌 La dynamique de groupe....



Afin que la formation soit la plus efficace, les participants doivent être attentifs et disponibles durant toute la durée de l'intervention.

PROGRAMME (2 jours)



Qu'est-ce qu'un comité d'entreprise ?

Un rappel de l'histoire, évolution des droits dévolus au comité...Durée du mandat, protection des élus...



Particularité de la DUP :

Règles applicables pour les élus constitués en délégation unique ; point sur la mission du DP.



Composition du CE – de qui parle t'on ?

Quelle est la place des membres et que revêt le statut de « titulaire ou suppléant ». Le Président : quel est son rôle et comment agit-il au sein du CE ? Quels sont les membres non élus pouvant siéger au comité ? CE et syndicats – comment travailler sans confondre les rôles ?...



L'organisation du bureau – ce qu'il faut savoir :

Le comité pour fonctionner doit désigner son Secrétaire. Mais comment procède-t-on à sa désignation et quel est son rôle ? Tour d'horizon des membres élus qui occupent une fonction au sein du bureau comme le Trésorier...



Membres désignés aux Assemblées Générales :

Le comité doit être représenté à l'assemblée générale des actionnaires, au conseil d'administration....Mais à quelles fins ? Comment faire valoir ce droit ? Quels sont les documents auxquels le CE peut prétendre ?...



Les moyens de fonctionnement du comité :

Le CE est doté de moyens (local, panneaux d'affichage, budgets...) fournis par l'employeur. Cela lui permet entre autre d'agir, d'entreprendre, de se former, de s'informer, de fonctionner... Tout sera passé en revue. Quels sont mes droits en la matière ? Comment utiliser tout ce qui est mis à ma disposition ? Comment optimiser mes budgets ? Utilité et nécessité du règlement intérieur du comité...



Agir au sein de l'entreprise :

Doté de moyens, les élus doivent prendre conscience du périmètre d'intervention qui est le leur et les limites à ne pas franchir. Puis-je me déplacer dans l'entreprise pour appréhender les salariés sur leurs besoins ? Comment préparer ma réunion plénière ? Nécessité d'établir un ordre du jour cohérent, de rédiger un procès-verbal propre...Puis-je me déplacer durant mon temps de travail en dehors de l'entreprise pour agir en qualité d'élu CE ?...



Un comité informé et consulté :

La différence entre une simple information et une consultation sera clairement établie. Comment les élus doivent se préparer pour rendre un « avis » ? Quels sont les enjeux d'une consultation, son planning, les obligations de l'employeur ? Le CE peut-il influencer sur les décisions de l'employeur ? Quelle est la limite entre « consultation » et « négociation » ? Le CE peut-il tout faire en la matière ?...



Les activités sociales et culturelles :

Bâtir une politique sociale autour des ASC ; le comité peut-il tout faire en matière d'ASC – peut-il se faire aider ? Comment innover en matière d'activités et répondre aux sollicitations du personnel ? Quels sont les enjeux pour le comité et les salariés ? Tour d'horizon pratique du budget aux dépenses autorisées dans ce domaine en passant par les types d'activités sociales et culturelles qui intéressent les salariés.